

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU NILE

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à tous les jeux organisés par une société du Groupe NILE. Le groupe NILE se compose de Nile Clothing AG et de ses sociétés affiliées et filiales (voir article 5.2 de la politique de confidentialité de NILE). L'organisateur du jeu est Nile Clothing AG, Sutz. Les données collectées seront échangées et traitées au sein du groupe NILE aux fins de l'organisation et du déroulement du jeu. En prenant part à ce jeu, le participant accepte les présentes conditions générales ainsi que les informations et les consentements relatifs à la politique de confidentialité.

1. ELIGIBILITÉ

L'âge minimum de participation est de 18 ans. Tous les employés du groupe NILE ainsi que leurs parents et conjoints ne sont pas autorisés à participer au jeu. Si l'organisateur décèle des manipulations dans la participation ou une violation des présentes conditions de participation, il exclura le participant en question du jeu. Les manipulations comprennent, sans s'y limiter, l'inscription ou la participation multiple d'une personne, la participation par le biais d'un service de jeu ou des services de participation de groupe automatisés similaires. Dans ces cas, le prix pourra être retiré par la suite et un gagnant de remplacement sera tiré au sort. La participation n'est possible que jusqu'à l'heure spécifiée pour le tirage au sort. Les actions spécifiques requises pour participer à un jeu du groupe NILE se trouvent dans la description du concours. Cette description peut être publiée en ligne sur un compte NILE, dans le Nile Magazine, dans la newsletter, sur le site Web, sur un talon ou une affiche dans un ou plusieurs magasins NILE.

2. GAINS

Le prix sera indiqué dans la description du jeu. Seuls les prix en nature seront tirés au sort. Aucun paiement du prix ne sera effectué. Le droit au prix n'est pas transférable. Les services de transport (par exemple, les arrivées et les départs) ne font partie du prix que si cela est explicitement indiqué dans la description du prix.

3. DÉTERMINATION DU PRIX ET ACCEPTATION

La détermination des prix se fait de manière aléatoire. Les gagnants seront déterminés à la fin du jeu et notifiés via les coordonnées fournies. Le gagnant doit clairement confirmer l'acceptation du prix dans un délai de deux semaines. En règle générale, NILE envoie le prix au gagnant via les réseaux sociaux, par e-mail ou par courrier. Si le gagnant n'a pas fourni son adresse postale et son adresse électronique complètes lors de sa participation, il devra le signaler ultérieurement à NILE. Si le prix ne peut pas être livré, mais doit plutôt être retiré sur le lieu de participation ou dans un autre lieu, cela sera indiqué séparément dans la description du jeu. Le participant devra respecter les heures d'ouverture et de visite des installations. Les organisateurs se réservent expressément le droit d'apporter des modifications en ce qui concerne les prestations individuelles du programme de l'événement. Tout recours juridique est exclu.

4. RESPONSABILITÉ

L'organisateur n'est responsable que des dommages liés au jeu causés intentionnellement ou par négligence par ses propres employés ou par des personnes auxiliaires. L'organisateur n'est pas responsable des dommages dus à des dysfonctionnements techniques, à des retards ou interruptions ou à des dommages liés à la participation au jeu.

5. PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre du jeu, des données personnelles seront collectées auprès du gagnant et de toute personne l'accompagnant. NILE a besoin de ces données pour le déroulement du jeu. En particulier, le nom et le prénom, l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail des personnes concernées seront collectés, conservés et traités à cette fin. Les données personnelles collectées sont partagées et traitées au sein du groupe NILE. Si le participant donne son accord explicite, il peut également dans le cadre de la participation au jeu s'abonner à la newsletter ou recevoir des nouvelles de NILE envoyées par courrier postal. En prenant part au jeu, le participant accepte la politique de confidenti-



Nile Clothing AG
Hauptstrasse 33
2572 Sutz Switzerland
T +41 (0)32 397 00 80
info@nile.ch

NILE.CH

alité de NILE. La politique de confidentialité est disponible à l'adresse <https://www.nile.ch/pages/privacy>.

6. ARRÊT PRÉCOCE DU JEU

L'organisateur se réserve le droit de modifier le jeu, d'annuler le jeu ou d'y mettre fin en raison de circonstances imprévues, sans préavis. Cette dernière règle s'applique en particulier lorsque des raisons juridiques influencent l'exécution régulière et correcte du jeu ou la rendent impossible.

7. AUTRES

Le jeu est soumis au droit suisse. Si l'une ou plusieurs des clauses ci-dessus deviennent totalement ou partiellement nulles, inefficaces ou inapplicables, les autres conditions resteront en vigueur. Une telle clause sera remplacée par une clause correspondante, qui se rapproche le plus du sens initialement prévu. Il en va de même en cas de vide réglementaire.

Le jeu est organisé par Nile Clothing AG, Hauptstrasse 33, 2572 Sutz, Suisse.

Pour des raisons de meilleure lisibilité, le masculin a été utilisé pour tous les termes. À ce stade, nous soulignons expressément que l'utilisation exclusive du masculin doit être comprise explicitement comme indépendante du sexe ; le masculin désigne par conséquent le masculin et le féminin. Instagram n'est en aucun cas engagé dans ce tirage au sort.